



PIÈCES AUTO POUR LES PROS

A3 PRO

DISTRIBUTEUR DE PIÈCES DE RECHANGE AUTOMOBILES

A3PRO S.A.S. au capital de 4 000 000 €

R.C.S. Béziers - Siret 822 015 442 00012 - APE 4531Z

FR 12 822 015 442

ZAC Saint-Martin Sud

34120 PEZENAS

Tél. : 04 20 100 200

Fax : 04 26 99 58 18

www.a3pro.fr

FACTURE

L.C.R.

Magasinier :

du : 29/04/2025

Echéance le : 31/05/2025

LAMERAND DELPHINE

GARAGE AUTO DVS
67 AVENUE JEAN JAURES
34600 BEDARIEUX

Page : 1/1

TVA : FR12902550565

N° Document 5169850		N° Client 0165285		Votre Commande		Marque		V.I.N.		N° Immatriculation		Kilométrage		N° Commande 5917340	
Zone Expedition : 03															
Désignation				N° Pièce		Quantité ou temps		C T	Prix unitaire hors taxe €		Remise %	Prix unitaire net hors taxe €		Montant €	
** BL 5917340 DU 29/04/2025 **															
1756G-SERINGUE POUR MOTEURS				BET017560615		1,00		4	80,00			80,00		80,00	
DI															
----- SOUS-TOTAL PIECES ----- 80,00															
CHER CLIENT															
NOUS AVONS CREE UN SITE - A3PRO.mon-service-client - POUR VOUS.															
VOUS Y RETROUVerez VOS FACTURES - NOS ACTIONS COMMERCIALES - NOS															
CATALOGUES AINSI QU'UN LIVRET DE BONNES PRATIQUES.															
SIL N'EST PAS ENCORE ACTIVE - CONTACTEZ VOTRE VENDEUR ITINERANT															

Coupon à joindre à votre règlement

N° Document N° Client N° Commande

5169850 0165285 5917340

Echéance le : 31/05/2025

29/04/2025 96,00



MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : *Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de Commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêts légal en vigueur à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40 (quarante) euros pourra être appliquée à l'acheteur.

RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.

ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.